Charte de BIENTRAITANCE (Sept. 2023)

Réalisation collaborative professionnels, résidents, patients.

Réf. Journée territoriale « Bientraitance » du 4 mai 2023

BIENTRAITER, c'est à la fois une intention positive (aller vers le mieux pour une personne) et un ou des actes concrets pour la réaliser.

IDENTIFIER les besoins de la personne et lui apporter une réponse adaptée par la technique et la communication.

EMPATHIE, c'est la capacité de comprendre et partager les émotions d'autrui.

ECOUTER, former les professionnels et favoriser le soutien entre professionnels.

NEUTRALITE et accompagnement des choix de l'usager, sans jugement de valeur, en respectant son identité et en restant attentif à la cohérence des actions mises en œuvre.

COMMUNIQUER, dialoguer : avoir une qualité d'échange et de compréhension tout en respectant le silence de part et d'autre.

TENIR compte et favoriser les liens sociaux et familiaux, selon les moyens mis à disposition par l'institution.

NOTER le niveau de satisfaction des usagers et en tenir compte dans ses pratiques.

RESPECTER les libertés de choix, la confidentialité, l'intimité de la personne, ses valeurs, ses convictions personnelles et religieuses.

ACCOMPAGNER la fin de vie par un travail en équipe, en soutenant à la fois le patient/resident et son entourage.

PRENDRE SOIN RECIPROQUE

TRAITER la douleur : entendre et reconnaître les angoisses, les souffrances physiques et morales du patient/ résident.

AUTONOMISER c'est faire avec et non pas faire pour, au rythme de l'usager.

INDIVIDUALISER le projet de soin / projet de vie de l'usager en sollicitant sa participation active.

Autres perceptions du sujet des personnes accueillies :

Amitié, Amour, Bienveillance, Caresse, Confiance, Douceur, Gentillesse, Respect, Sécurité, Sourire, Tendresse